

15 h 05 : La rémunération des apports sans augmentation de capital
Jean-Pierre Mattout
Professeur associé à l'Université Paris II
Avocat associé, Kramer Levin

15 h 30 : Débat

15 h 45 : Pause-café

16 h : L'apporteur garanti
Yves Reinhard, *Professeur à l'Université Lyon III*
Avocat associé, Azéma Reinhard Etienne

16 h 30 : La prime d'émission de convenance
Alain Couret, *Professeur à l'Université Paris I*

17 h : Débat

17 h 30 : Observations conclusives
Monsieur le Doyen Jacques Mestre

18 h : Fin des travaux

Inscription en ligne : www.transactive.fr
E-mail : colloque@transactive.fr



1, rue Saint-Georges
F - 75009 Paris

Tél. 33 (0) 1 55 07 28 38 - Fax : 33 (0) 1 55 07 28 31



CENTRE DE RECHERCHES EN DROIT FINANCIER

DALLOZ

COLLOQUE

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS VERS DE NOUVEAUX MODES DE RÉMUNÉRATION DES APPORTS ?

16 juin 2005
9 h - 18 h

Automobile Club de France
6, place de la Concorde - Paris 8^e

THOMSON
TRANSACTIVE



Le Doctrinal *Plus*
www.transactive.fr

Les actes seront publiés par

DALLOZ

Colloque du 16 juin 2005
Automobile Club de France

Accueil des participants - 9 h
Allocution d'ouverture - 9 h 15

Matinée : la scission partielle

Président de séance : Madame Isabelle Urbain-Parléani
Professeur à l'Université Paris V René Descartes
Directrice de la Revue des sociétés

9 h 30 : La figure de la scission partielle en droit français
Pierre-Yves Chabert
Avocat associé, Cleary Gottlieb

10 h : La figure de la scission partielle en droit belge
Philippe Ernst, Professeur à l'Université d'Anvers
Avocat associé, Laga et Philippe

10 h 20 : La répartition des titres entre les actionnaires
de la société apporteuse
Hervé Le Nabasque
Professeur à l'Université Paris I

10 h 50 : Débat

11 h : Pause-café

11 h 15 : Le régime fiscal de la scission partielle
Pascal Coudin, Avocat associé, Cleary Gottlieb
et Charles Ménard, Chargé des restructurations
au sein du Bureau des Agréments (DCI)

11 h 45 : Quelles réformes introduire ? Sous quelles modalités ?
Table ronde avec les intervenants de la matinée

12 h 15 - 14 h : Déjeuner sur place

**Après-midi : Les modes atypiques
de rémunération des apports**

Président de séance : Monsieur le Doyen Jacques Mestre
Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-Marseille, Doyen Honoraire
Directeur du LAMY "Sociétés commerciales"

14 h 15 : Les offres privées d'échange
(la délégation "apports en nature de titres"
de l'article L. 225-148 du Code de commerce)
Jean-Jacques Daigre
Professeur à l'Université Paris I

14 h 35 - 14 h 45 : Débat

14 h 45 : La rémunération des apports par l'attribution de titres
de capital différé (BSA, OCA, OCEANE)
Alain Pietrancosta
Professeur à l'Université Paris I